

LA GAZETTE

LE JOURNAL D'INFORMATION DE JOUY SUR MORIN

NUMERO 16
Juin 2017

Au cœur du pays des deux Morin

L'EDITO DU MAIRE

Voici revenu le Printemps, après des mois d'Hiver, sans trop de froid ni de neige.

Printemps qui ne nous a pas épargné, avec la grisaille, les gelées tardives impitoyables pour nos vergers et nos plantations, et pour finir la canicule.

Printemps de changement politique, de présidence et de députation.

Printemps d'inquiétude pour nos manifestations à venir, avec la mise en place d'un plan vigipirate renforcé.

Printemps de projets et de réalisations pour notre commune.

Cordialement et bonnes vacances

LUC NEIRYNCK

SOMMAIRE

• Travaux	page 2
• Futurs Travaux	page 2
• La Tannerie	page 3
• Bornes Canines	page 3
• Classe de neige	page 4
• P.L.U.	page 5
• Réseau de téléphonie mobile	page 5
• 2017, année électorale	page 5
• Stèle d'Algérie	page 6
• Gîtes au Jariel	page 6
• Parc Brie et deux Morin	page 7
• Le mot de l'opposition	page 7
• Etat civil	page 8
• Droit de réponse	page 8
• Bureau de poste : fermeture estivale	page 8

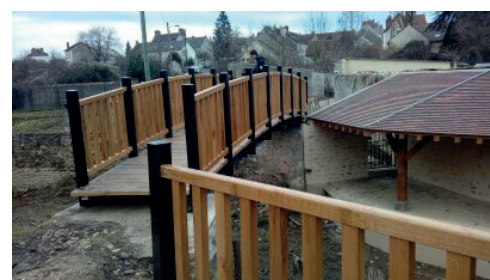
Directeur de la publication : Luc Neyrinck

TRAVAUX *en cours*

- **Rue du Champlat** : création par nos agents de caniveaux et regards pour capter les eaux pluviales.



- **Pont de la Tannerie** : Pose des poteaux supports et réfection de la passerelle d'accès aux ouvertures des vannes.



TRAVAUX *à venir*

- Création d'un troisième cabinet médical.
- Création d'une piste de lavage pour nos engins et véhicules.
- Création de bordures Place de la Chair aux Gens.

Le programme d'enfouissement et d'éclairage va se poursuivre.

TANNERIE

Comme vous avez pu le constater si vous êtes passés devant la Tannerie, les travaux ont recommencé depuis quelques temps déjà.



De multiples imprévus sont intervenus, mauvais temps et incidents divers. Nous espérons maintenant que le pire est derrière nous et que **cet espace verra bientôt le jour.**

Nous avons constaté qu'à cet endroit, les propriétaires de nos amis les chiens avaient le bon geste et nous permettaient de **garder un endroit propre et agréable.**



Une fois l'allée et les abords terminés, c'est avec plaisir que nous pourrions flâner avec nos enfants et petits-enfants en toute sécurité pour nous rendre à l'école du Champlat entre autre.

Des **hôtels à insectes** sont prévus ainsi que des **nichoirs à oiseaux**, de ce fait nous pourrions constater la **biodiversité** de la faune.

Des dégradations ont été constatées à plusieurs reprises sur la couverture du lavoir, ce qui rajoute des frais inutiles pour la commune et aussi une source de danger pour les auteurs de ces incivilités.

BORNES CANINES

Trois bornes canines ont été installées sur notre commune :

La première **à la Tannerie** avec des propriétaires de chiens qui respectent l'environnement.

La deuxième, **près de l'Eglise** où par contre les promenades de nos amis canins laissent des traces visibles.

La troisième est installée **près du terrain de jeux pour enfants** et là aussi le respect de la propreté n'est pas de rigueur.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens qui ne respectent pas la propreté des lieux publics sont **passibles d'amendes.**

Nous rappelons également que les sachets mis à disposition n'ont d'autre utilité que pour le ramassage des déjections canines.

VIVE LA CLASSE DE NEIGE !



Du 8 au 18 mars les élèves de CM2 accompagnés de leur maîtresse Mme Jamet se sont rendus à Morzine pour découvrir les joies de la glisse !



C'est au chalet la Chaumine qu'ils ont été accueillis par M. Et Mme Burnou. Ils ont goûté des **spécialités savoyardes** et ont apprécié les petits plats faits maison !

Une **visite à la fromagerie** leur a permis de comprendre la fabrication du reblochon, de la tomme et de l'abondance. A la fin de cette visite, les élèves ont eu droit à une dégustation de reblochon !

Lors de cette classe de neige, deux guides de haute montagne ont accompagné les élèves lors d'une sortie raquettes et leur ont



expliqué tous les secrets de la faune et de la flore des Alpes...

Saviez-vous que le chamois était de la famille de l'antilope ?

Au bout de 7 séances de ski alpin, tous les élèves ont progressé à leur rythme et ont été récompensés à la fin du séjour par une médaille ! **De beaux souvenirs en perspective...**



PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme suite à la réunion publique du 10 mars 2017, au foyer communal, l'élaboration du P.L.U. (Plan Local D'Urbanisme) se poursuit. Depuis 2016, Les membres de la commission communale d'urbanisme se sont réunis plus d'une vingtaine de fois, ce qui a permis de réaliser un sérieux travail de fond.

La fusion de notre intercommunalité (Brie des Morins), avec celle de La Ferté-Gaucher (Cœur de la brie), devient «Communauté de Commune des deux Morins), avec évolution du périmètre de l'intercommunalité, ce qui entraîne le transfert de la compétence «Elaboration des documents d'Urbanisme à la nouvelle intercommunalité». La Commune conserve les

décisions pour une bonne prise en compte des problématiques communales.

Par contre, nous sommes dans l'obligation de respecter les différents textes et lois élaborés par toutes les autorités administratives de notre pays, l'Etat, la Région, le Département, etc. Avec un va et vient d'interprétations administratives qui ne font pas toujours prévaloir les spécificités particulières de chaque Commune.

Voici les grandes lignes du projet à venir. A l'automne : arrêt du P.L.U. et ouverture de l'enquête publique. 1^{er} trimestre 2018 : rapport du commissaire enquêteur et modifications éventuelles. Début 2^{ème} trimestre 2018 : approbation du P.L.U..

Réseaux de Téléphonie Mobile

Les clients que nous sommes changent souvent de fournisseur au sujet de : Téléphone portable, Smartphone, iPhone, en fonction de la qualité des services rendus et attendus.

Les différents acteurs de téléphonie ont réalisé d'énormes progrès de diffusion, néanmoins, il paraît intéressant de recenser les personnes qui rencontrent des soucis de qualité de réseau avec leur opérateur. Si c'est votre cas, vous pouvez réaliser un courrier écrit adressé à la Mairie, mentionner vos Nom, Prénom, adresse, en évoquant les difficultés de connexion que vous pouvez rencontrer sur notre territoire.

2017, ANNÉE ÉLECTORALE

Cette année, les électeurs ont été appelés aux urnes pour élire le Président de la République les 22 avril et 7 mai 2017 ainsi que les 11 et 18 juin pour les élections législatives.

Nous voulons remercier le travail fourni par les agents de la commune et toutes les personnes qui s'investissent pour le bon déroulement de ces opérations, que ce soit pour la tenue des bureaux de vote ou pour assurer le dépouillement.

Nous tenons tout particulièrement à saluer votre implication et à vous dire à quel point elle est essentielle pour la vie de notre commune.



STÈLE D'ALGÉRIE *inauguration*

C'est avec le soleil que nous avons pu inaugurer la stèle pour honorer nos soldats qui se sont battus en Algérie.



La fanfare de Boissy le Chatel a répondu présent pour cette occasion, et a accompagné le cortège de la Mairie à la



stèle, où nous avons pu découvrir le monument et la plaque devant lesquels nous pourrions nous recueillir ainsi que les membres de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie).

Cette journée mémorable ne doit pas être oubliée et nous nous devons de la retransmettre à nos enfants.

Merci à tous et toutes de nous avoir rejoint pour cette journée.



GÎTE AU JARIEL

Les Gîtes sont situés dans un endroit calme, à la Campagne, retirés de la route avec beaucoup d'espace dans le jardin clos et boisé, terrain de boules, four extérieur en pierre pour cuisson à l'étouffée.

Ancienne étable, intérieur pittoresque, chaleureux, reposant pour bien cocooner.

Un gîte est un lieu d'évasion et de repos. Vous y découvrirez un joli dépaysement dans la campagne briarde dans la vallée du Grand et Petit Morin. Vous serez enchantés par de nombreuses activités.



RESERVATION :
TEL : 06.14.71.88.64
Gilles BERTRAND
Mail: gillesdujariel@gmail.com
Adresse : 10 LE JARIEL
77320 JOUY SUR MORIN



L'environnement Economique, Touristique, Historique et Gastronomique dans la Vallée des 2 Morins. JOUY SUR MORIN (berceau des Papeteries du MARAIS), les célèbres FROMAGES de BRIE à SAINT SIMEON (Fromagère de la BRIE)

LE JARIEL est aussi connu pour ses ASPERGES en Avril, Mai et JUIN à la ferme HERBIN Earl.

Notre région doit aussi sa notoriété à la Production de Cidre (Père DENIS à MAZAGRAN...)

Sans oublier bien sûr à La FERTE GAUCHER son désormais célèbre POLE MECANIQUE Aérosphalte.

Et la célèbre Ville de PROVINS, CITE MEDIEVALE (Patrimoine Mondial de l'UNESCO)

Parc Brie et deux Morin

Le 20 avril 2017, les élus du Syndicat d'études pour la création du Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin ont voté à l'unanimité la délibération fixant les grandes orientations du Parc en projet. Elle a fait l'objet d'une véritable mobilisation collective, portée par les élus locaux (comprenant un représentant de notre conseil municipal) et relayée par le Conseil Local de Développement, instance citoyenne et participative mise en place en février 2017 et rassemblant près de 200 membres.

Cette étape fondamentale permet de poursuivre le classement en PNR sur un périmètre de 83 communes de la Brie Laitière, intégrant à part entière les 9 communes de la basse vallée du Grand Morin. Ce territoire compte 120 000 habitants et rassemble des communes membres de notre communauté de communes, du Pays de Coulommiers, du Pays Créçois et du Pays Fertois, ainsi que la commune de Mortcerf. Le classement en PNR est l'outil nécessaire pour valoriser notre patrimoine naturel, culturel, architectural et renforcer l'attractivité du territoire, avec une ambition forte et partagée : incarner



une campagne remarquable en Ile-de-France, en devenant le 5ème PNR francilien et le seul à l'Est de la Région. Cette volonté se décline sur 5 orientations majeures :

1. Préserver des espaces agricoles et naturels face à la densification métropolitaine
 2. Protéger un patrimoine monumental historique, un patrimoine industriel et un patrimoine bâti agricole remarquable
 3. Agir en matière de biodiversité, mieux prendre en compte les enjeux écologiques et la gestion des risques naturels
 4. Valoriser notre identité briarde et incarner un art de vivre la campagne, en faisant par exemple la promotion des produits et services du territoire
 5. Favoriser le développement économique durable, à travers de nouvelles filières locales : agriculture durable, éco activités, tourisme et loisirs.
- Une fois l'avis favorable obtenu de toutes les instances sollicités (région, ministère de l'environnement, ...) interviendra la rédaction de la charte du futur Parc, avec un classement PNR espéré pour fin 2020.

Le mot de l'opposition

Tout d'abord, nous sommes très satisfaits de voir notre groupe d'opposition municipal communiquer dans la gazette de Jouy.

Depuis la dernière refonte du conseil municipal, nous souhaitons faire avancer notre commune. Nous pensons que notre approche constructive, a permis d'avoir avec la majorité, des rapports cordiaux et efficaces au quotidien. L'objectif est de faire avancer les projets déjà trop en retard comme le Plan Local d'Urbanisme. Cette volonté nous semble avoir été bien perçue par l'ensemble des conseillers municipaux et nous devons admettre que le travail en commission est efficace et que nous sommes régulièrement écoutés.

Néanmoins des divergences existent. Les plus récentes concernent le taux des taxes, le budget et les projets 2017. Nous avons proposé des amendements qui avaient pour objectifs de maintenir des taux d'impositions (commune+intercommunalité) constants entre 2016 et 2017. Ceux-ci ont été rejetés au profit d'une augmentation. Nous voulions aussi, privilégier la sécurité à l'école du Champlat ainsi que les travaux de voirie au lieu de cela, les projets d'un troisième cabinet médical, les passages d'une balayeuse dans les caniveaux du bourg et une augmentation du coût des indemnités Maire et Adjoints ont été votés. La majorité a fait bloc et a rejeté une à une nos propositions. Nous avons voté contre une « épargne » de 25000€ par an pensant que cet argent méritait d'être réinvesti dans votre quotidien plutôt que d'être mis de côté en vue du futur regroupement scolaire ambitieux.

Nous sommes vos représentants, n'hésitez pas à nous contacter.

Les membres de l'opposition Jouyssienne.

NAISSANCES HORS COMMUNE 2017

N°ordre	Date	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu de naissance
1	20/02/2017	HERRMANN Tatiana Aurélie Marie-Josée	1 rue des Buissonneaux	Coulommiers
2	23/02/2017	DA GRAÇA Talya Olivia Athénaïs	Rue de la Ferté-Gaucher	Coulommiers

MARIAGES 2017

N°	Date du mariage	Nom- Prénoms Monsieur	Nom- Prénoms Madame
1	11/02/2017	BELNER Marc Pascal Olivier	THOMAS Audrey Marthe Elisabeth Floriane
2	04/03/2017	PECHBERTI Julien Marc	GUITTON Sandra Mireille Bernadette
3	29/04/2017	GERMAIN Frédéric Michel Dominique	DUBARD Marie Béatrice
4	29/04/2017	DUMOULIN Benoit Julien Henri	LAGADEC Karine Odile
5	06/05/2017	BENTEO Patrick Thierry	MARDI-LOUKILI Riselaine Myriam
6	20/05/2017	COUVREUR Jérémy	CESTAGALLI Martina
7	27/05/2017	LE CAM Gilbert	THOMAS Patricia Jeanne Laetitia
8	27/05/2017	MOSCATO Mathieu	BECEL Mélanie Sonia Janine

DECES 2017

N°	Date du décès	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu du décès
1	07/01/2017	CORDOIN Thierry Lucien Louis	7 rue de la Croix du Cygne	Jouy-sur-Morin
2	09/01/2017	LERAY Annick Michelle Georgette	3 impasse de la Plaine	Jouy-sur-Morin
3	24/01/2017	RIDET Maurice	9 av Gilbert Chevance	Jouy-sur-Morin
4	29/01/2017	TAROUT Yvonne Berthe Rose	123 av Claire Menier à Noisiel	Jouy-sur-Morin
5	23/05/2017	CLOUD Guy Edouard Henri	20 Laval en Bas	Jouy-sur-Morin

TRANSCRIPTIONS DE DECES 2017

N°	Date du Décès	Nom- Prénoms	Adresse	Lieu du décès
1	16/12/2016	DE GEYTER Serge	22 avenue de la Gare	Chamigny
2	04/01/2017	BAILLARD Denis Christian Robert	11 impasse de la Plaine - Le Jariel	Paris 15ème
3	24/01/2017	POSSOT Jean-Paul Victor	12 avenue de la Gare	Coulommiers
4	05/02/2017	GALOCHE Paul Gustave	5 rue Saint-Nicaise	Coulommiers
5	14/02/2017	GEOFFROY Daniel Louis Claude	4 rue de la Fontaine Sous Pierre	Coulommiers
6	26/05/2017	FREDON Bernard Marcel	10 rue du Faubourg	Coulommiers

Rappel : il est interdit de brûler les déchets végétaux dans nos jardins. Ceux-ci doivent être évacués à la déchetterie. Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi, 14h-18h. Jeudi et dimanche, 9h-12h. Samedi, 9h-12h et 14h-18h

C'EST L'ÉTÉ !

Toute l'équipe aura le plaisir de vous accueillir de nouveau le 21/08/2017

Du 31/07/2017 au 19/08/2017, rendez-vous au :

Bureau de La-Ferté-Gaucher

Adresse :

2 place du Général de Gaulle
77320 La-Ferté-Gaucher

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h

Accueil téléphonique La Poste

3631 Service gratuit
+ prix appel

Accueil téléphonique La Banque Postale

3639 Service 0,15 € / min
+ prix appel



LA POSTE

Droit de réponse

- Nous usons ici de notre droit de réponse quant à l'article « Un peu de vérité sur le "bradage" de PROXI » de la dernière édition de la Gazette.
- Cet article qui met en cause notre association pour une parution de notre revue "IJ'Info" numéro 2, ne relate qu'une partie des faits et déforme la réalité. Conscient que l'interprétation de notre article avait pu blesser les nouveaux acquéreurs du "Proxi", nous avons publié dans notre numéro 3 un correctif dont il n'est pas fait état, bien qu'antérieur à la sortie de la Gazette.
- Nous réitérons donc ici tout notre soutien à tous les commerçants qui font vivre le village et encourageons les jouyssiens à jouer le jeu des commerces de proximité, pour que perdure cette activité.

L'association Initiatives Jouyssiennes.